

Le 14 novembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 14 novembre 2022 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes:

Mairesse:	Diana-Joy Davies
Conseillères:	Marlene Boudreau Johanne Clark Nancy Clark Miranda Matthews
Greffière-trésorière adjointe:	Maxine Matthews
Sont absentes Conseillères:	Kathy Burke Katrina Keating

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2022-150 La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-151 Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.4.1.1 Service d'incendie de l'est – Demande pour une contribution – Célébrations du nouvel an
 - 1.4.1.2 École de la Grosse Île – Accès au centre d'entraînement pour le personnel de l'école
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Dossiers régionaux – Mise à jour

3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Offre de services – Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
 - 3.2 Offre de services – Judith Landry
 - 3.3 Transfert du surplus accumulé – Parc Communautaire Intergénérationnel
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022.

R2022-152

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022.

CORRESPONDANCE

N2022-153

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

SERVICE D'INCENDIE DE L'EST – DEMANDE POUR UNE CONTRIBUTION – CÉLÉBRATIONS DU NOUVEL AN

La conseillère Marlene Boudreau déclare son intérêt dans ce dossier et s'abstient des délibérations et au vote.

ATTENDU QUE le Service d'incendie de l'est organise une fête pour le nouvel an et demande une contribution de la Municipalité de Grosse-Île ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Île s'est associée dans le passé avec différents organismes locaux afin d'offrir des activités de loisirs au sein de la communauté ;

EN CONSÉQUENCE

R2022-154

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu des Conseillères présentes

QUE la Municipalité de Grosse-Île accorde au Service d'incendie de l'est une location gratuite du gymnase pour la fête du nouvel an, deux (2) abonnements d'un mois au centre d'entraînement qui pourraient être utilisés comme prix de présence, ainsi qu'une contribution financière au montant de 500.00\$.

ÉCOLE DE GROSSE ÎLE – ACCÈS AU CENTRE D'ENTRANEMENT POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Les conseillères Marlene Boudreau et Miranda Matthews déclarent leur intérêt dans ce dossier et s'abstiennent des délibérations et au vote.

ATTENDU QUE le personnel de l'École de Grosse Île demande la possibilité d'avoir accès au centre d'entraînement en même temps que les élèves dans le cadre du programme parascolaire soit, de 15h30 à 16h30;

EN CONSÉQUENCE

R2022-155

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu des Conseillères présentes

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Grosse-Île accordent l'accès au centre d'entraînement pour le personnel de l'École de Grosse Île en même temps que les élèves dans le cadre du programme parascolaire soit, de 15h30 à 16h30.

QUE les conditions suivantes devront être respectées :

- ✓ Les membres du personnel doivent se procurer un abonnement au centre d'entraînement.
- ✓ L'élève (s) doit participer dans le programme parascolaire aux jours prédéterminés avec la présence de l'une des surveillantes (Crissy Goodwin et Dorothy Taker) pour l'année scolaire 2022-2023.
- ✓ Les surveillantes pour l'année scolaire 2022-2023, Crissy Goodwin et Dorothy Taker, doivent gérer les abonnements du centre d'entraînement pour les membres du personnel ainsi que ceux des étudiants.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2022-156

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 octobre 2022 au montant de 132, 874.02\$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA- MADELEINE – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2022-157

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine qui a eu lieu mardi le 8 novembre 2022 et a présenté ses mises à jour aux membres du conseil.

- Un projet de règlement a été adopté pour la création d'un fonds de gestion durable du territoire. Les revenus de ce fonds proviennent des frais de 30\$ des personnes âgées de 13

ans et plus qui entrent sur l'archipel à partir de 2023 et qui ne sont pas résident des Îles-de-la-Madeleine.

- La lettre de démission a été reçue de Jonathan Lapierre confirmant son départ en tant que Maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et Président de la Communauté maritime, donc le processus d'élection débutera bientôt.
- Avis de motion est donné pour l'adoption du règlement CM-2022-14 qui est un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine afin *d'ajouter une affectation du sol liée à la production d'énergie éolienne sur le territoire de la Municipalité de Grosse-Île* ; un projet de règlement a été déposé et adopté.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

OFFRE DE SERVICES

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.

R2022-158

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE l'offre de services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour effectuer la vérification annuelle et pour préparer les états financiers de la Municipalité de Grosse Île au montant de 14 500\$ plus les taxes applicables pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et de 15 500\$ plus les taxes applicables pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 soit, par la présente, acceptée.

OFFRE DE SERVICES

JUDITH LANDRY

N2022-159

REPORTÉ

TRANSFERT DU SURPLUS ACCUMULÉ PARC COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL

ATTENDU QUE Les Entreprises Larebel Inc. ont été sollicitées pour effectuer des travaux supplémentaires au Parc Communautaire Intergénérationnel qui n'étaient pas prévus dans les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE ces travaux additionnels ont été réalisés par Les Entreprises Larebel Inc. durant les mois de juin et septembre;

EN CONSÉQUENCE

R2022-160

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QU'un montant de 9 810,09 \$ soit par la présente transféré du surplus accumulé de la Municipalité de Grosse-Île pour défrayer le coût des travaux additionnels qui ont été effectués au Parc Communautaire Intergénérationnel par Les Entreprises Larebel Inc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2022-161 Aucun membre du public n'est présent

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2022-162 Sur une proposition de Marlene Boudreau, la séance est levée à 19h07.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe